

127ème Congrès national des sapeurs-pompiers Un rendez-vous marquant pour le projet national de Sécurité Civile

Le 30 janvier, les bases du 127ème Congrès national des Sapeurs-Pompiers, qui se tiendra du 14 au 17 octobre 2020, ont été jetées à Marseille.

Pour François de Canson, conseiller régional délégué à la sécurité civile et aux risques majeurs, : « La Région Sud est fière d'accompagner les sapeurs-pompiers pour leur 127ème Congrès national 2020, au Parc Chanot à Marseille. Pour la première fois une Région est partenaire de cet événement ». Auparavant, il avait affiché sa satisfaction : « J'ai eu le plaisir de représenter Renaud Muselier, président de la Région Sud. En tant que conseiller régional en charge des risques majeurs, c'est tout naturellement que je me tiens aux côtés de nos 250 000 sapeurs-pompiers, représentés ce

comme un rendez-vous marquant pour le projet national de sécurité civile ».

Ainsi, François de Canson a rappelé que la région Sud concentre de nombreuses installations dédiées à la Sécurité Civile (École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP) aux Milles, Entente pour la Forêt Méditerranéenne, à Valabre).

Le conseiller régional a témoigné d'un attachement fort de la Région Sud à ses sapeurs-pompiers, elle qui concentre, aussi de nombreux aléas (feux de forêts, risques technologiques, mais aussi mouvements de

du climat méditerranéen, dont la sécheresse estivale et la violence des précipitations automnales favorisent alternativement les feux de forêt, les mouvements de terrain et les inondations», a-t-il rajouté.

« UNE PROFESSION QUI PAYE SOUVENT UN LOURD TRIBUT »

Devant un parterre d'officiers des sapeurs-pompiers, le maire de La Londe-les-Maures a rappelé « la nécessité d'accompagner ces femmes et hommes d'expertise, car je suis conscient des actions de secours menées par les soldats du feu lors de tragédies et pour lesquelles ils payent un lourd tribut ».

L'élu régional a aussi évoqué « la mise en place du Pass Sécurité à la disposition de ces personnels ».

Une facilité de circulation qui leur offre la gratuité des trajets entre le domicile et le lieu de travail. De plus, il a réaffirmé l'intégration des sapeurs-pompiers à la cagnotte en soutien aux forces de l'ordre et de sécurité civile, initiée par Renaud Muselier, et qui a permis de récolter près d'1,4 millions d'€ sur une plateforme de financement participatif.

REMPORTER LA « GUERRE DU FEU »

C'est une expression qui revient souvent dans la bouche du représentant de Renaud Muselier, à savoir le terme « la guerre du feu ». Une métaphore pour désigner

la lutte contre les incendies de forêts, dans laquelle les instances régionales tiennent toute leur place.

François de Canson a rappelé les moyens qui y sont consacrés, notamment financiers, établissant ainsi un plan incendie ambitieux, avec une augmentation des dotations pour les bénévoles vers les Comités Communaux Feux de Forêts, qui contribuent, pour une large part à la prévention.

« Depuis 2018, ce sont 12 millions d'€ qui sont engagés dans le but de prévenir, combattre et reconstruire. Les exemples sont pléthoriques mais nous pouvons souligner la création d'une garde régionale forestière de 130 jeunes, les 700 000 € dédiés à renforcer les moyens des CCFF, les incitations aux communes à appliquer les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), la mobilisation de fonds européens, les achats de sondes, la gestion des équipements des pistes DFCL dont nous récupérons l'intégralité de la compétence, la fédération des énergies pour nos pélicandromes, basés en région Sud », a développé, avec une très grande conviction, le conseiller régional varois.

“ Vous êtes ici chez vous, vous êtes ici pour nous ”

LE VOLONTARIAT, DÉFENDU AU NIVEAU EUROPÉEN

Enfin, François de Canson a mis en exergue l'engagement et la détermination de Renaud Muselier à protéger une conception française du système de sécurité civile, basée sur le volontariat, face à une professionnalisation programmée. Ainsi, en sa qualité de député européen, il a porté la question au niveau de la Commission Européenne. •

Julien AZOULAI – Photo SDIS 13

CET ÉVÉNEMENT S'EST DÉROULÉ EN PRÉSENCE DE :

Richard MALLIE, président du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Bouches-du-Rhône,
Julien RUAS, adjoint de Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille, délégué au bataillon de Marins-Pompiers et à la prévention et gestion des risques urbains,
Colonel Grégory ALLIONE, directeur du SDIS13 et président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF).



jour par le président de leur Fédération Nationale, le Colonel Grégory Allione ».

UN RENDEZ-VOUS MARQUANT

En préparation à ce rendez-vous national de première importance, c'était l'occasion pour l'élu du Var d'évoquer les diverses actions menées par la Région Sud, en faveur des soldats du feu et contre le fléau des feux de forêts. En effet, ce congrès est qualifié de « temps fort et décrit

terrain et inondations...) : « Vous êtes ici chez vous, vous êtes ici pour nous ».

« Les risques naturels sont omniprésents en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qu'il s'agisse des mouvements de terrain, des séismes, des inondations, des feux de forêt ou encore des avalanches. C'est bien simple, il n'en manque pas un », a observé l'élu régional.

« Notre exposition aux risques naturels majeurs est directement associée au caractère extrême

La foudre de la Sainte-Barbe

Après six mois de mobilisation, les sapeurs-pompiers ont finalement cessé leur grève le 1er février.

Sans obtenir gain de cause sur leurs revendications (augmentation de la prime du feu (19 % du salaire), mais non revalorisée depuis 1990, conditions de travail, manque d'effectif, garanties pour leur retraite et reconnaissance de leur profession). Face à la détresse du dernier maillon de la

chaîne de secours, le ministre de l'Intérieur a annoncé une revalorisation de la prime de feu des sapeurs-pompiers professionnels de 19 à 25 %. Pour l'Association des Départements de France (ADF), cette revalorisation ne résout pas le problème. Elle ne prend pas en compte les

charges actuelles, et va créer une dépense supplémentaire, estimée à 80 millions d'€ pour les Départements, Communes et Intercommunalités qui financent les Services Départementaux Incendies et Secours. L'Association des Maires de France, dont les contributions au fonctionnement des SDIS sont figées depuis 2002, ne souhaitait pas d'augmentation.

De son côté, l'ADF a proposé deux options : l'augmentation de la fraction de la TSCA

attribuée aux Départements et la suppression de la sur-cotisation à la Caisse Nationale de Retraite des Collectivités Territoriales.

Seul point positif, le gouvernement va créer un observatoire des violences (physiques et verbales) et autoriser le port de caméras-piétons pendant leurs missions. Cela sera-t-il suffisant pour sauver ce secours national, que les pompiers jugent bien mal en point ? Pas sûr ! •

Bernard BERTUCCO VAN DAMME